

Message à tous les **éleveurs** et **intervenants** du secteur porcin du Québec

MISE À JOUR SUR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION CONCERNANT  
LA DIARRHÉE ÉPIDÉMIQUE PORCINE (DEP)

**Regain de statut négatif de deux sites d'engraissement**

Les deux derniers cas de DEP annoncés le 21 mai dernier ont maintenant regagné leur statut négatif. Ces deux sites d'engraissement sont localisés dans la municipalité de St-Nérée dans la MRC de Bellechasse. Par conséquent, l'autoquarantaine et les mesures de biosécurité rehaussée à ces sites sont levées en date de ce jour. Les intervenants à ces sites en seront informés par l'EQSP.

**Il n'y a présentement plus aucun cas de DEP ni de Deltacoronavirus porcin (DCVP) actif au Québec.** La vigilance reste cependant de mise en tout temps face à ces maladies.

**Mesures de biosécurité**

Pour éviter l'introduction de la maladie au Québec, mettre en application les mesures préconisées dans les fiches de biosécurité sur la DEP à l'intention des éleveurs, des abattoirs et des transporteurs et centres de rassemblement accessibles à [www.accesporcqc.ca](http://www.accesporcqc.ca) via la section « Publications », « Santé, qualité et traçabilité », « Santé et biosécurité », puis « DEP ».